



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP recrute pour le compte du Département de Médecine et Spécialités Médicales de la Faculté de Médecine, de pharmacie et d'odontologie - Stomatologie **deux (02) postes d'enseignant-chercheur en Médecine Préventive et Santé Publique.**

Diplômes requis

- Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ;
- Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) ou Certificat d'Etudes Spéciales (CES) en Médecine Préventive ou Santé Publique; ou tout diplôme admis en équivalence et en rapport avec la spécialité.

Diplômes complémentaires

- Diplôme universitaire de formation complémentaire dans le domaine de la Santé Publique (épidémiologie, management de système de santé, économie de la santé, nutrition, santé communautaire) ou toute autre formation complémentaire sur un des domaines de la Santé Publique.

Missions principales

- Assurer les enseignements pratiques et/ou théoriques ;
- Participer aux programmes, projets et activités de recherche ;
- Participer à l'encadrement des étudiants ;
- Prendre part à des fonctions ou exécuter des tâches administratives en rapport avec les missions institutionnelles.

Expériences professionnelles

- Etre ancien interne des Hôpitaux ;
- Avoir une expérience professionnelle dans le domaine de la recherche et de la pédagogie pour le poste en Médecine Préventive et Santé Publique.

Eligibilité

- être âgé, au plus, de 45 ans au 31 décembre de l'année en cours ;
- présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures.

Modalités de sélection

Le recrutement se fera après examen de dossiers et entretien avec les candidats sélectionnés.



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Lieu de dépôt, Modalités de dépôt et Date limite

Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante : <https://recrutement.ucad.sn> avec comme objet : **recrutement enseignant en Médecine Préventive et Santé Publique** au plus tard **le 24 décembre 2021 à 18h**.

Pièces à fournir

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé, daté et signé ;
- les copies légalisées des diplômes ou attestation de réussite aux diplômes (du bac au doctorat) et des relevés de notes ;
- les tirés à part des publications scientifiques avec preuves d'indexation ;
- les exemplaires de mémoires ou de thèses ;
- les justificatifs de l'expérience dans l'enseignement ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- les attestations de services faits ;
- deux (02) lettres de recommandation.

Fait à Dakar, le 22 NOV 2021

Le Recteur

Professeur Ahmadou Aly MBAYE

Le Recteur
President de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE